

Expression politique - Octobre 2014

Groupe Priorité Saint-Egrève

La proximité : un défi à tous les niveaux !

Les communes sont l'échelon politique que les Français préfèrent, principalement parce que leurs élus sont les plus proches d'eux. Nous vivons dans la même commune que vous, nos enfants ou nos petits-enfants vont dans les mêmes écoles, fréquentent les mêmes cantines, la même bibliothèque, la même école de musique ou les mêmes équipements sportifs. Nos besoins, nos questions quotidiennes, nos aspirations sont souvent les mêmes.

Notre équipe a voulu porter comme axe principal d'action pour ce mandat municipal, la question de la proximité. C'est une bonne question parce qu'elle se pose à tous les niveaux de l'action de la Ville. Il y a bien sûr l'action directe de la Ville, celle que vous pouvez voir tous les jours, par les services dont vous bénéficiez, par les travaux (petits ou grands) que nous réalisons pour vous, par les projets que nous vous avons proposés et que nous mettons en oeuvre. Pour tout cela, pour bien faire ou faire encore mieux, nous avons besoin de vos avis, de vos opinions ou de vos suggestions.

C'est le sens que nous avons voulu donner à l'existence des Conseils des Habitants : partager avec des habitants volontaires notre expérience et nos projets pour, ensemble, définir la meilleure solution au service du plus grand nombre. A charge ensuite pour les élus – c'est leur rôle et leur fonction - de décider, budgéter et faire réaliser.

Cela peut paraître simple et facile. Ça l'est dès lors que, comme nous l'avons fait, ces principes sont posés comme ligne de conduite de l'action municipale.

Aujourd'hui, un nouveau défi se pose à nous : les nouveaux transferts à la Métropole, créée le 1er janvier prochain. Nous serons tout autant vigilants pour que ce principe de proximité ne soit pas malmené – et les Saint-Egrévois avec – par la création de ce "grand ensemble".

Notre rôle, le rôle de la Ville et de ses élus, sera de veiller à ce que "La Métro" assume bien ses compétences nouvelles et que notre cadre et notre qualité de vie soient maintenus à leur niveau actuel.

Vous pouvez compter sur nous !

Pascal de FILIPPIS, Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe Saint-Egrève Autrement

Intercommunalité ?

Vous avez apprécié les concerts et le feu d'artifice qui ont clôturé le festival Happy Days du Fontanil samedi 6 septembre ? Vous vous êtes peut-être demandés pourquoi Saint-Egrève n'était pas associée à cet évènement musical ? En effet, quid de l'intercommunalité culturelle ? Force est de constater que, dans ce domaine, comme dans d'autres, Saint-Egrève travaille peu avec les autres communes.

La Vence Scène, nouvelle salle de spectacle, bien qu'utilisée à près de 50 % par des habitants extérieurs à la commune, est un équipement municipal qui a été dans une très large mesure financé par les contribuables de Saint-Egrève. Dans une période où les contraintes budgétaires vont croissantes, partager les coûts de ce type d'équipement et de son fonctionnement aurait été plus sage.

Plus généralement, le manque de coopération avec les Villes voisines, quasiment jamais mentionnées dans le journal municipal, nous interroge. Prenez l'exemple de la piscine intercommunale si attendue, le projet est resté bloqué de longues années faute d'entente entre les communes. Les Saint-Egrévois peuvent ainsi observer que les dossiers qui demandent une coordination partenariale sont souvent retardés : la piscine intercommunale, le Tram E... En revanche lorsqu'un projet ne nécessite pas de coopération, il avance dans les temps.

Un autre point qui illustre le repli sur soi de Saint-Egrève : la fête de la science. Pratiquement aucune participation à cet évènement national de la part de la Ville depuis des années alors que Saint-Egrève abrite une grande fraction des chercheurs du polygone scientifique (le 2ème plus grand de France) qui se trouve juste en face de la commune ! Les Saint-Egrévois auraient tout à gagner à voir leurs élus plus actifs dans les interactions avec cet énorme bassin d'emplois local.

Nous appelons l'exécutif à entrer de manière active dans l'ère de l'intercommunalité, en s'engageant notamment avec les villes qui nous jouxtent dans un partenariat constructif. Il y a urgence !

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (PS) hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Commerces de proximité : anticiper les évolutions et agir !

Notre ville n'a pas de centre-ville, mais des "pôles d'animation urbaine". C'est le projet défini dans le PLU en cours. Avec les constructions d'immeubles le long du tramway, de nouveaux commerces voient le jour. Dans le même temps, d'autres surfaces commerciales n'ont toujours pas trouvé preneur, alors que d'anciens commerces ont disparu. À la Monta, tous les commerces, excepté la pharmacie, ont fermé. Tous ces rideaux baissés -8 aujourd'hui-, certains depuis 20 ans, sont laissés

à l'abandon et donnent une image d'un quartier sinistré. La promesse d'un commerce multiservice Place Pompée n'est toujours pas réalisée. Où en est ce projet ? Comment la ville s'implique-t-elle ? Quelle(s) contrainte(s), après cession du terrain, la mairie a-t-elle imposée(s) au promoteur pour garantir un loyer adéquat favorisant la venue rapide d'un commerçant ? Quid des initiatives municipales pour mettre fin aux anciennes friches commerciales ? N'est-il pas possible d'intervenir (rachat des murs ?) afin de proposer ces espaces à des porteurs de projets, d'activités ou pour une transformation en logement digne ?

L'activité commerciale de la commune ne résulte pas seulement du laisser-faire ou de la seule appréciation d'un promoteur ! Quelle ville voulons-nous pour demain ? Le développement de commerces de proximité permet d'éviter de prendre une voiture pour le moindre achat, de rencontrer ses voisins, aux personnes âgées de rester à domicile ; c'est un facteur de lien social et de dynamisme pour la ville.

Aujourd'hui, on a besoin de boutiques de quartier où le livreur pose les colis, où on va prendre le pain en rentrant du travail, où les habitants se rencontrent, où les personnes âgées – et d'autres – vont faire leurs courses quotidiennes à pied. Pourquoi pas une épicerie solidaire, un café associatif...?

La ville doit accompagner ces changements, repenser son développement commercial, faire évoluer les commerces en concertation avec les habitants.

Ce qui suppose aussi d'imposer des contraintes pertinentes aux promoteurs concernant les locaux d'activité au pied des immeubles.

Groupe Front de Gauche - PCF

Piscine intercommunale : où et quand ?

Le projet d'implantation de la piscine intercommunale fait toujours débats. L'urgence de sa réalisation n'est pas contestée bien au contraire. Les installations actuelles sont vétustes et inadaptées aux besoins actuels - en qualité et en disponibilité - des élèves, des habitants, des associations sportives. Elles ne permettent pas des conditions de travail décentes pour le personnel. Ce qui fait débat c'est son lieu d'implantation envisagé sur une partie du parc de Fiancey. Ce lieu comporte des avantages comme sa position centrale et la proximité du tram, et des inconvénients comme la réduction des espaces verts et le coût élevé de sa réalisation découlant de la configuration du sous-sol. Les opposants à ce lieu d'implantation ne sont donc pas des détracteurs du projet : ils préconisent la recherche d'un emplacement qui permette une réalisation rapide et une réelle préservation de l'un des parcs les plus renommés de l'agglomération.

Il ne faut donc pas se tromper de débat. Cette question concerne les riverains, mais bien au-delà, toute la population de notre canton.

Avec l'arrivée du tram une politique de densification des logements est envisagée.

Au regard des besoins de la population qui grandit c'est justifié, mais cela devrait conduire à repenser l'urbanisation de la ville sur le long terme pour définir et préserver un équilibre entre construction de logements, d'équipements publics, développement des transports en commun et préservation d'espaces verts. Dans un tel contexte rien ne doit être imposé ! La population,

notamment la jeunesse, doit être véritablement associée à la recherche d'un lieu pour l'implantation de la piscine qui tienne compte de l'intérêt général à long terme.

Relancer ce débat et vite, sur le positionnement de la nouvelle piscine me paraît être une sage solution, une urgence incontournable pour un projet porteur de lien social vital.

*Sylvie Guinand, Front de Gauche-PCF
Pour une Gauche Authentique à St-Egrève*



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE
36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00